

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 31 (1943)

Heft: 637

Artikel: Un anniversaire

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-264838>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Mouvement Féministe

Parait tous les quinze jours le samedi

DIRECTION ET RÉDACTION

Mme Emilie GOURD, 17, rue Töpffer

ADMINISTRATION

Mme Renée BERGUER, 138, route de Chêne

Compte de Chèques postaux I. 943



Organe officiel

des publications de l'Alliance nationale
de Sociétés féminines suisses

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ABONNEMENTS

SUISSE..... Fr. 6.— 11 cent, le mm.

ÉTRANGER .. 8.— Largeur de la colonne : 70 mm.

Le numéro.. . 0.25 Réductions p. annonces répétées

Les abonnements partent du 1^{er} Janvier. À partir du Juillet, il est
obligatoire des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour la moitié de
l'année en cours.

ANNONCES

11 cent, le mm.

Seuls les lâches désertent
le présent lorsqu'il est
assombri.

Ch. de CHAMBRUN.

Soucis de papier...

...Non pas, pour le moment, pour cause de restrictions, notre modeste format et notre parution bi-mensuelle nous évitant les difficultés devant lesquelles se débattent tant de très grands frères. Mais soucis financiers : dès ce mois d'avril, chacun de nos numéros va nous coûter 20 fr. de plus en tout cas, soit en chiffres ronds 500 fr. de plus par an. De quoi déséquilibrer complètement un budget, qui malgré tous nos efforts, toute notre propagande, notre chiffre croissant d'annonces, et les générosités et les dévouements de nos amis, n'avait pas réussi à boucler sans déficit.

Un seul moyen de nous tirer d'affaire : trouver 83 abonnements de plus. Ce qui ne doit pas être une difficulté insurmontable pour des féministes résolus et actifs. Qui veut essayer ? Merci d'avance aux vaillants et aux optimistes.

Le Comité du MOUVEMENT FÉMINISTE.

Carrières féminines

La Jardinière

Toutes les professions devraient être choisies avec enthousiasme ; plus que d'autres, celle de la jardinière, de l'infirmière, car, si elles apportent des joies incomparables, elles demandent une force physique et morale considérable : lorsqu'on se consacre à des êtres vivants, des plantes, des animaux ou des hommes, il n'est pas question d'y être forcée par un ressort extérieur, d'y être engagée par des parents ou des professeurs. Pour devenir jardinière, il faut y être poussée par ses aptitudes et par un véritable amour de la nature.

Les femmes facteurs...

...préoccupent décidément l'opinion publique ! Voici à leur sujet ce qu'une de nos abonnées nous écrit du Tessin :

...Chez nous, et depuis un siècle peut-être, le dur service de facteur à la campagne ou à la montagne a toujours parfaitement fonctionné, sans aucune lacune, grâce aux femmes. Pendant que le mari, il postino, travaillait à la campagne, à l'usine, et parfois, mais rarement se trouvait au café à jouer aux cartes ou alle boccie, la femme charge dans son gerlo ou dans son panier, ou tout simplement dans la sacoche officielle, le courrier, lettres ou lourds paquets, à distribuer dans des chaminis souvent très éloignées du bureau de poste, ceci avec une régularité et une conscience que MM. les hommes se sont toujours bien gardés de critiquer, et travail n'appelaient d'ailleurs aucun critique.

Par conséquent, lorsque, à la suite, de la mobilisation, l'on a fait chez nous appeler aux femmes pour remplacer les facteurs mobilisés, personne ne s'en est étonné. En nombreuses sont les femmes qui ont répondu à cet appel et ont occupé immédiatement, et avec tout le sérieux voulu, la place qui leur était assignée. Nous trouvons ainsi des femmes dans toutes nos villes, des jeunes filles surtout, qui accomplissent au contentement général cette tâche de responsabilités. Rien qu'à Lugano, nous avions 7 pour le moment. Personne n'oseraient éléver la moindre plainte contre elles, sachant que lorsque cela ne sera plus nécessaire, elles reprendront leur travail accoutumé... Cela me donne l'espoir que la mentalité masculine, dans notre canton, s'est transformée, surtout dans la jeunesse, et ceci grâce aux services que les femmes rendent avec joie au pays...

Flora VOLONTERI.

D'autre part, M. F. Perréard, conseiller d'Etat à Genève et conseiller national radical, ayant posé une question sur la décision prise par les P. T. T. d'initier un certain nombre

Les meilleurs vœux pour d'heureuses Pâques du
MOUVEMENT FÉMINISTE " à ses lecteurs, abonnés, collaborateurs, comme à tous ses amis.

Une jeune jardinière
à l'œuvre

Cliché La Corbière (Estavayer)

Non seulement c'est là l'élément essentiel de la réussite, mais cela permet de surmonter les revers inévitables.

Comment direz-vous, peut-on parler de revers dans une activité si saine, qui se déploie au milieu de toutes les beautés de la nature ? Oui, elles existent, ces difficultés, ces luttes contre le froid, contre le soleil trop ardent ; il y a des travaux monotones qui demandent patience et persévérance,

raiment, des déceptions parfois ; mais c'est justement parce qu'elle les surmonte que la jardinière trouve sa tâche quotidienne attrayante et digne d'être vécue. Et, en accomplissant son travail, celle qui a des yeux pour voir, des oreilles pour entendre, un cœur pour les saisir, peut s'attacher à des merveilles que le non-professionnel ne peut imaginer.

A côté de la vocation, il faudra à la jardinière une constitution robuste. Un stage dans une école d'horticulture a souvent transformé des jeunes filles délicates, mais si l'on parle de profession véritable, il s'agit de partir avec un capital de santé ! Toutefois, qu'on n'oublie pas que les jardinières sont souvent demandées pour des travaux minuscules où des hommes ne réussiraient pas, et, d'autre part, qu'elles parviennent en général à un stade qui leur permet de se faire aider, réservant pour elles ce qui demande des compétences spéciales, et confiant à un aide les plus gros travaux. Ceci nous amène à préciser qu'en plus d'un corps musclé et résistant, pour devenir une bonne jardinière, il faut avoir un cerveau bien organisé ; les jeunes filles qui ont une instruction secondaire ou même supérieure auront plus de chance de réussir que les autres, surtout dans les situations offertes actuellement.

Celles-ci se trouvent très spécialement dans des homes d'enfants, des instituts d'anormaux, où la jardinière aura à développer ses qualités féminines et pédagogiques. Les demandes abondent émanant de ces maisons, des hôtels, de nombreuses entreprises horticoles, de marchands grainiers. En janvier 1943, d'après le Bureau des jardinières suisses, 30 postes étaient à pourvoir, et 4 personnes seulement se trouvaient disponibles ! Il faut des professeurs dans les écoles horticoles, il faut des « jardinières itinérantes » qui puissent enseigner aux paysannes à augmenter le rendement de leur jardin, ou qui organisent des cours pour amateurs, ou encore qui travaillent à la journée (taille et entretien des arbres, p. ex.). Enfin de nombreuses jardinières se placent chez des particuliers, généralement chez des personnes qui comprennent leurs goûts et les laissent à leur idée combiner la culture des fleurs avec celle du potager et les soins du petit bétail, mettant leur fierté à pourvoir de légumes et d'oeufs une grande famille, sans oublier de préparer aux abeilles un coin abrité du jardin, tout parfumé de mélisse et de lavande.

(La fin en 2^e page)

ANNONCES

11 cent, le mm.

Largeur de la colonne : 70 mm.

Réductions p. annonces répétées

Les abonnements partent du 1^{er} Janvier. À partir du Juillet, il est

obligatoire des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour la moitié de

l'année en cours.

LA LIGNIÈRE Gland(Vaud) (tél. 9.80.61)

Establishissement médical, diététique et physiothérapie. Traite depuis 35 ans avec succès les affections du tube digestif (spécialement l'ulcère de l'estomac et duodénum), du foie, du cœur et des reins.

Convalescences.

Médecin-chef : Dr. H. Müller.

Cures de repos

Un anniversaire

Toutes nos félicitations et nos vœux vont à Mme Ross Neuenchwander présidente de la grande Fédération des Sociétés féminines bernoises pour son 60^e anniversaire, célébré le 3 avril dernier.

Mme Neuenchwander est une personnalité trop connue pour son activité, non seulement à la tête du *Frauenbund* qu'elle préside depuis près d'un quart de siècle, mais comme directrice de la consultation d'orientation professionnelle, comme initiatrice de travaux et de carrières pour la jeunesse féminine, et surtout comme l'une des fondatrices de la célèbre Exposition du travail féminin « Saffa » — elle est, disons-nous, trop connue, dans le canton de Berne comme dans toute la Suisse, pour que nous énumérons ici tout ce que les femmes organisées lui doivent. Mais ce sont alors des vœux très chaleureux pour de fécondes années encore de travail, qu'avec les remerciements de toutes nos lectrices en Suisse romande, le *Mouvement* tient à lui exprimer ici.

Un nouveau projet d'assurance-maternité

(Suite et fin.)

...Quelle est donc l'aide apportée actuellement à la maternité et que reste-t-il à faire ? Nombreuses sont les sociétés de secours qui s'occupent des femmes accouchées et de leur enfant. Dans certaines villes, un service à domicile s'emploie à soigner les mères dès leur retour chez elles. Mais le rayon d'action de ces œuvres privées est limité par la force des choses, limité aussi le nombre d'employeurs qui versent un salaire et d'autres prestations à leurs ouvrières pendant la période de ménagement. L'intervention la plus importante est celle de l'Etat : Confédération, cantons et communes. Mentionnons d'abord les Maternités, installées selon les exigences modernes et qui reçoivent des femmes à des tarifs excessivement bas, parfois gratuitement. Puis il faut noter les prestations des caisses d'assurance-maladie subventionnées par la Confédération, et parfois d'importantes allocations supplémentaires versées par les communes. De plus, la Confédération verse une prime d'allaitement de 20 francs à la mère assurée contre la maladie, si elle allaite son enfant pendant dix semaines au moins. Malheureusement la moitié des femmes adultes seulement sont assurées contre la maladie, et justement pas celles qui en auraient le plus besoin. D'autre part, dans la majorité des cas, l'indemnité de chômage n'est que de 1 à 2 francs par jour, et les frais d'hospitalisation en clinique ne rentrent pas dans les attributions obligatoires des caisses d'assurance, ni les honoraires de la sage-femme pour les accouchements à domicile. La prime d'allaitement est également insuffisante pour compenser le supplément de nourriture de la mère pendant dix semaines d'allaitement. Or, malgré l'insuffisance de ces mesures, aucun nouveau projet n'a pu s'imposer depuis vingt ans.

Une certitude semble toutefois acquise, c'est que la question ne saurait être résolue que par un système d'assurances sociales aussi étendu que possible, afin d'atteindre tous les cas qui en ont réellement besoin et de faire acte de solidarité. C'est donc avec un soulagement réel que nous avons pris connaissance d'un plan d'assurance que vient d'élaborer M. W. Gisiger (Soleure), le distingué président du Concordat suisse des caisses d'assurance-mala-

1 Voir le précédent N° du *Mouvement*.